

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la sàrl SCHINDLER, a sollicité auprès de l'Inspection du Travail et des Mines, l'autorisation pour l'exploitation d'un ascenseur à Hupperdange 45A Hauptstrooss pour le compte de la Copropriété de la Residence. No dossier : 3A/2020/3197/165

Le dossier s'y rapportant est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **14 octobre 2020** au **28 octobre 2020** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux le 14 octobre 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux,
(s) E. Eicher, bourgmestre **(s)Danielle Schroeder, secrétaire**